

- ALGERIE TELECOM -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MASCARA

Réf : AT/DOT29/SDT/DEP/102/2023

MASCARA le 16 AOÛT 2023

MISE EN DEMEURE

ETP BENDIAF DJILLALI
Sise à SIDI BEL ABBES

Contrat N° : 68/2022 DU 25/12/2022

PROJET : Réalisation des travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTX

ODS N° : 79 du 26/03/2023

Lieu des travaux : canalisation FTTH 1000 LOGTS SOCIAL MEDBEUR-MASCARA

Objet : Mise en demeure

-Vu le retard enregistré en matière de dépassement flagrant du délai contractuel pour achever les travaux cités ci-dessus.

-Vu le non-respect des clauses contractuels à savoir :

1-Manque évacuation des déblais supplémentaires vers la décharge publique.

2-Manque la remise à l'état initial du site conformément aux CPT du contrat et aux exigences de la permission de voirie délivrée par les autorités locales.

3-Manque le levé des réserves qui vous a été signalé par nos services lors du suivi quotidien.

Je vous mets en demeure et je vous demande de remédier à cette situation inacceptable afin de nous permettre d'installer les réseaux ODN dans les délais fixés.

Votre absence nous incombe un retard considérable et influe sur notre engagement envers la hiérarchie en matière d'achèvement les projets dans les délais souhaités.



AISSA Drif
Sous Directeur Technique
D.O.T. - Mascara